



SELECTIF NATIONAL 1

REGLEMENT

Sont autorisés à participer tous les licenciés à partir de minimales en procession de la pagaie verte eau vive
Pour tous les compétiteurs, le règlement FFCK est appliqué.

Entraînements sous la surveillance et la responsabilité des clubs (A322-42 à 63 du code du sport)

SECURITE

Nous mettrons en place une « auto vérification » le samedi sur le site de la remise des dossards et à l'embarquement de chaque course, ainsi qu'une information complète des parcours !!

Un contrôle aléatoire sera fait à l'arrivée.

Tout compétiteur devra s'arrêter à l'arrivée pour s'informer s'il doit passer au contrôle. Si c'est le cas, il doit débarquer à l'endroit où est effectué ce contrôle. Tout compétiteur et son bateau non conforme aux règles de sécurité et de réglementation, est disqualifié de la manche (DSQ-R).

ORGANIGRAMME

Organisateur : Haut Couserans Kayak Club

R1 : TESSIER Laurent

JUGE ARBITRE : BECHTOLD Patrick

GESTIONNAIRE INFORMATIQUE : COMMAGNAC Benjamin

Responsable de la sécurité : Haut Couserans Kayak Club

INSCRIPTIONS ET CONFIRMATIONS

Sur le site fédéral jusqu'au lundi 30 mars 23h59 et pour les invités une demande doit être effectuée au plus tard le 1^{er} avril 23h59 exclusivement par mail (hckc@orange.fr)

Droit d'inscription de 10 euros par course et par embarcation

Une caution par club (chèque ou pièce d'identité sera demandé pour les dossards)

INFOS COURSES ET RESULTATS

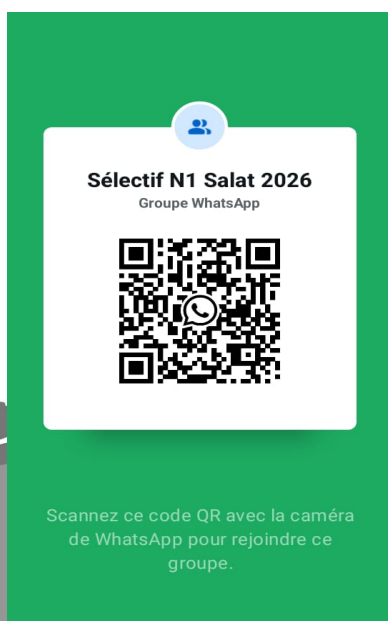
CONTACTS ET INFOS COMPLEMENTAIRES

Laurent Tessier

hckc@orange.fr

09 60 06 70 32

06 07 49 24 42



PROGRAMME

SELECTIF NATIONAL 1

Le sélectif N1 « Descente du Salat » sera une des 4 courses sélectives des championnats de France 2026. Les trois autres sont :

- Lavault St Anne (03) du 28 Février au 1^{er} Mars
- Le Noyer (05) du 1^{er} au 03 Mai
- Treignac (19) du 23 au 25 Mai

Samedi 4 avril 2026

Accueil des compétiteurs – Base nautique la Claire – 09140 Soueix–Rogalle et entraînements libres

17h00 : Remise des dossards : Base Nautique La Claire – 09140 Soueix-Rogalle

19h : Réception officielle suivie d'un repas collectif

(12 euros/personne/sur inscription : hckc@orange.fr ou 0960067032 – paiement sur place)

Dimanche 5 avril 2026

Sprint : 10h : 1er départ manche 1 - **14h** : 1er départ manche 2

Attention : Routes et accès sécurisés, réglementés lors la manifestation !! Merci de respecter la signalétique !!!

Option choisi : Petites gorges du Raoures (au dessus de Seix)

19h00 : Apéritif offert et remise du « SALAT TROPHEE »

(Trophée du club le plus loin, le plus nombreux, le plus de filles, le plus de jeunes)

Lundi 6 avril 2026

Classique : 9h : 1er départ

Parcours : Classique choisi

Club kayak – Sortie de Seix – Rond point de la pharmacie

Il est important de noter que l'organisation des courses n'est donnée qu'à titre indicatif et peut être modifiée en fonction des niveaux d'eau et du nombre de participants.

Eco manifestation : En partenariat avec les services de la Communauté de communes du Couserans et du département de l'Ariège tout sera mis en œuvre pour réduire au maximum l'impact environnemental de la manifestation.



INFOS PRATIQUES

SELECTIF NATIONAL 1

Hébergement à proximité :

Village Vacances « les 4 chemins » à Soueix-Rogalle : 05 61 66 91 08

Gîtes « Au songe du Valier » à Seix : 06 82 47 74 53

Camping du Haut Salat à Seix : 05 61 66 81 78

Camping « Côte d'Oust » à Oust : 05 61 96 50 53

Camping les 4 saisons à Oust : 05 61 65 89 21

Office de Tourisme du Couserans : 05 61 96 26 60 / 05 61 96 00 01

Comment venir à Soueix-Rogalle :

Depuis Toulouse, Pau... l'accès routier se fait par l'A64 sortie n°20 direction Saint-Girons/Salies du Salat puis la Départementale 117 qui passe par Mane, Prat Bonrepaux, Caumont et Saint-Girons. Depuis Saint-Girons, suivre les indications Station de Ski de Guzet ou Station Thermale d'Aulus les Bains par les départementales D618 ou D3.

Depuis Lyon, Marseille, Montpellier.. L'accès routier se fait par l'A9 puis A709 et enfin l'A61 sortie Bram n°22 (D4) direction Mirepoix (D119) puis Foix. Depuis Foix prendre la Départementale 117 qui passe par La Bastide de Sérou et Saint-Girons. Depuis Saint-Girons, suivre les indications Station de Ski de Guzet ou Station Thermale d'Aulus les Bains par les départementales D3 puis D618.

Dans l'attente de vous accueillir,
Bonne navigation d'ici là !!!
Le Haut Couserans Kayak Club.

